

Le concours des Orphéons de France, qui doit avoir lieu au Palais de l'Industrie, à Paris, est fixé, dit-on, aux 18 et 20 mars courant.

Les experts, délégués par le gouvernement, se livrent en ce moment à l'estimation de l'actif de la Compagnie des Docks-Napoléon. Cette formalité nécessaire à l'appréciation du conseil d'Etat, indique qu'on s'occupe activement de la solution de cette grande affaire, et que l'homologation des statuts de la nouvelle Société ne peut tarder longtemps à donner la légitime satisfaction attendue par les nombreux intérêts engagés dans cette vaste entreprise.

On répète tous les jours que les accidents sur les chemins de fer sont plus nombreux qu'à l'époque des antiques diligences. Cela tient sans doute à ce que ces accidents reçoivent une plus grande publicité; mais il n'en est rien, un document parlementaire donne le relevé des personnes mortes sur les chemins de fer en Angleterre, en Ecosse et en Irlande durant les six derniers mois de 1858. Il y a eu 23 personnes de tuées et 344 de blessées. Ces chiffres, considérables sans doute, sont de nature à rassurer les esprits timides. Au temps des anciennes diligences, il y avait bien plus de morts et de blessés victimes des accidents.

L'huile d'olive, si avantageusement employée contre les brûlures, rend les plus grands services dans toutes les contusions ou entorses avec ou sans épanchement sanguin, compliquées ou non de plaies.

Il suffit de faire une onction avec de l'huile d'olive sur toute la surface traumatiquement lésée. On la recouvre ensuite d'ouate, que l'on recouvre elle-même d'huile d'olive, du côté en contact avec la peau, et l'on maintient le tout avec du taffetas gommé. Après vingt-quatre heures de repos, on renouvelle le même pansement, s'il reste encore du gonflement ou de l'ecchymose.

Lorsque la lésion existe sur la face, sur la tête ou sur des régions sur lesquelles on ne peut laisser ce pansement, on se borne à oindre ces surfaces avec une couche d'huile appliquée à l'aide d'un pinceau.

On renouvelle cette couche chaque fois qu'elle se dessèche. Sous ce topique, les plaies se cicatrisent très promptement.

Lunette d'arrêt pour maîtriser les chevaux, PAR M. A. LÉVÊQUE.

Pourquoi, pour maîtriser son cheval, personne n'ajoute encore à la bride et aux guides ordinaires un appareil quelconque?

On ne peut prétendre que c'est parce qu'il n'y a point de gens soucieux de leur existence. On ne peut pas prétendre non plus que les accidents causés par les chevaux qui s'emportent ne soient très nombreux.

Mais ne serait-ce point parce que, parmi les moyens imaginés et proposés jusqu'à ce jour dans ce but, aucun n'a réuni toutes les conditions à remplir?

Il nous semble que si les cavaliers et les conducteurs de voiture avaient eu sous la main un système qui, sans compliquer la bride, sans la surcharger et sans la renchéris, eût permis de maîtriser les chevaux à volonté et sans risque d'échouer, le petit nombre seulement aurait refusé de s'en servir.

Mais, jusqu'à ce jour, rien de semblable n'avait été trouvé. A les voir, en effet, on dirait

que l'on s'était plus préoccupé d'irriter le cheval que de l'apaiser, de le violenter que de le subjuguier. Nous ne dirons rien des procédés dont un Américain a tiré un si grand parti à son seul profit, ni de quelques machines par lesquelles, à force d'engrenages et de poulies, on a voulu reproduire l'action de la main d'un homme se jetant aux naseaux d'un cheval qui s'emporte. La solution du problème n'est pas plus dans une mystification audacieuse que dans des brides surchargées de tourne-broches.

M. A. Lévêque, ancien élève de l'école de Saumur, a été plus heureux que ses devanciers.

On le sait, pendant que le mors agit sur la bouche du cheval, le cavalier le domine. Ce n'est que lorsque la tête du cheval se jette pour ainsi dire au vent et que le mors est porté dans son arrière-bouche que le cavalier est sans action sur lui.

Ce n'est pas tout, l'on sait aussi que le cheval, quel que soit son emportement, veut voir le chemin sur lequel il marche et qu'il ne va pas, s'il n'y est pas forcé par les obstacles qu'on lui oppose, précipiter sa tête contre un mur ou contre un arbre. Il n'y a que les êtres dits raisonnables qui fassent de telles folies.

Ces deux observations ont conduit M. A. Lévêque au moyen de maîtriser les chevaux, moyen qu'il a imaginé.

Si, dès que le cheval s'emporte ou va s'emporter, a dû se dire l'inventeur, je lui mets devant les yeux, non pas des lunettes opaques complètes qui lui ferment la lumière, mais des lunettes opaques échancrées de telle façon qu'il ne puisse plus voir que le ciel, et qu'il ne puisse plus voir momentanément le chemin sur lequel il marche, aussitôt il courbera la tête pour voir en quel endroit il se trouve, et dès qu'il courbera la tête, je reprendrai à l'aide du mors mon action sur sa bouche, et je le dominerai à volonté.

C'est toute l'invention, c'était aussi tout le problème à résoudre. En effet, si, par ce piège qu'on lui tend, le cheval courbe la tête, se ramasse et permet au cavalier de reprendre son action, est-ce qu'il reste quelque chose à redouter?

L'expérience, au reste, est venue confirmer tout ce que l'auteur attendait de son système.

Aussi, non-seulement parce que la lunette de M. Lévêque permet au cavalier ou au conducteur d'attelage de maîtriser son cheval, mais encore parce que, ajoutée à la bride, elle ne la complique ni ne la surcharge, elle est incontestablement appelée, pour le dressage comme pour la conduite des chevaux, à devenir dorénavant un appareil usuel.

FAITS DIVERS.

L'apparition du mercredi des cendres produit à Paris des émotions diverses. Les sergents de ville, ces martyrs du carnaval, saluent avec joie la mort du mardi gras, comme le signal du repos et de la délivrance. A midi, les masques effrayés se dispersent, et malheur à celui qui se montre encore dans les rues passé cette heure; car l'autorité, revêtue d'un habit bleu et coiffée d'un tricorne, lui met sans pitié la main sur le collet et l'envoie réfléchir pendant vingt-quatre heures au violon, sur les inconvénients de s'oublier en pierrot ou en débardeur, quand le carnaval a rendu le dernier soupir.

Une arrestation a été faite, il y a quelques jours, à Rouen, dans des circonstances assez singulières. Dans le commencement de la journée, dit le *Nouveliste*, un individu assez bien

mis, d'une quarantaine d'années, présentait chez deux banquiers de notre ville plusieurs billets signés par des noms connus sur la place, et touchait ainsi une somme de 17,000 fr., nous dit-on. Ces billets étaient faux, et ce fut un troisième banquier chez lequel le quidam essaya de continuer sa spéculation qui s'en aperçut. Il venait de payer une certaine somme sur présentation, lorsque s'apercevant que l'un des billets portait la signature d'un banquier de Bernay, il eut l'idée de la comparer à la signature du même nom apposée sur un mandat qu'il venait de recevoir. On ne s'était même pas donné la peine de l'imiter et le faux était évident.

Supposant que l'auteur de cette escroquerie, encouragé par le succès devait la poursuivre aux dépens de ses confrères, M. X... s'empressa de les avertir, et ceci fort heureusement, car on trouva chez l'un d'eux l'individu plaçant toujours ses billets d'après le système qui jusqu'alors lui avait été si fructueux. Remis immédiatement entre les mains de la police, il fit les aveux les plus complets.

Il résulterait des déclarations qu'il a faites à M. le commissaire central que c'est un farinier de Houdan qui, ruiné par des spéculations et sur le point de faire faillite, aurait conçu le projet de se créer des ressources au détriment des banquiers de Rouen. Il était descendu avec sa femme à l'hôtel de Paris, et s'y était fait inscrire sous le nom de Petit. Il avait apporté pour 25,000 fr. de valeurs fausses.

On retrouva sur lui une somme de 15,000 fr. Il avait en outre envoyé, avant midi, à un banquier de Paris, 2,000 fr. destinés à faire face à l'échéance d'un billet.

Sur la demande qui lui a été faite, il consentit à écrire immédiatement à ce banquier de retourner à Rouen les deux billets qu'il lui avait adressés, et il y a tout lieu de croire qu'on aura ainsi reconstruit toutes les valeurs escroquées aux banquiers de Rouen.

Sa femme, qui d'abord avait nié toute complicité, a fini par avouer, et a été mise également en état d'arrestation.

La nouvelle suivante, quelque étrange qu'elle soit, et peut-être même à cause de son invraisemblance, est accueillie par toutes les chroniques de France et de l'étranger :

« On assure que l'infatigable Barnum a offert un million, payable en un an, à l'empereur Souloque, s'il consent, accompagné du duc de la Marmelade, à parcourir avec lui toutes les principales villes de l'Europe. »

Le projet ne serait pas si mauvais en lui-même, et mettrait le comble à la réputation du célèbre exhibitor américain.

— On lit dans l'*Union bourguignonne* :

Depuis plusieurs jours les vigneron s'occupent sans relâche de l'opération si importante de la taille. Partout on constate que le sarment est parfaitement sain, quoique peut-être un peu plus faible que l'année dernière; mais beaucoup de personnes se félicitent de cette circonstance, parce que le bois étant moins volumineux, la moëlle est plus serrée et par conséquent moins perméable à l'eau, ce qui diminue les chances d'échappelle ou perte du bourgeon le plus rapproché de la taille.

Vendredi dernier, dit le *Journal de Mulhouse*, on a éprouvé en notre ville, vers trois heures de l'après-midi, par un ciel très-serein, un tremblement de terre dont les vibrations se sont fait sentir particulièrement dans l'intérieur des habitations.

était si étroit, que je me vis obligée de continuer malgré moi... De minute en minute, ma frayeur augmentait... J'osais à peine respirer, tant je prêtai une oreille attentive au moindre bruit que m'apportait le vent.

Cependant, à l'instant même où la route commençait à côtoyer une forêt de sapins, j'entendis bien distinctement derrière moi un bruit sur la nature duquel je ne pouvais me méprendre. Je tournai aussitôt la tête de ce côté, et j'aperçus une bande de loups affamés qui me poursuivaient.

L'approche du danger ranima mon courage abattu. J'appliquai un vigoureux coup de fouet au cheval, qui partit au galop. Mais presque au même instant, deux énormes loups, les yeux ardents, la gueule béante, apparurent à ses côtés, luttant avec lui de vitesse pour lui disputer le passage. De la vie de cet animal dépendaient ma vie et la vie de mes enfants. S'il périssait nous périssions tous ensemble. Pour le sauver, aucun sacrifice ne devait donc me coûter. Une horrible pensée se présenta à mon esprit, et, loin de la repousser, je l'acceptai comme une inspiration du ciel, j'en calculai de sang-froid les conséquences probables. En ce moment, par une sorte de fatalité, mon second fils, âgé de trois ans, et dont la mauvaise santé m'avait toujours donné les plus graves inquiétudes, se mit à pleurer et à crier... Ses sanglots parurent exciter encore la voracité des loups, que je crus voir s'élançer sur le cheval... Je saisis mon enfant par un mouvement involontaire, et, sans savoir ce que je faisais, je le poussai hors du traîneau; il s'enfonça dans la neige fraîche, et les loups s'arrêtèrent à l'endroit où il était tombé. Tout cela se passa en moins d'une minute.

L'inconnue se tut quelques instants pour reprendre haleine et pour essuyer ses larmes.

— Malheureuse! reprit-elle d'une voix souvent entrecoupée de sanglots. Je croyais que nous étions sauvés: je me trompais. A peine les derniers cris de la victime eurent cessé de se faire entendre, que d'autres loups, les mêmes peut-être qui venaient de dévorer mon enfant, reparurent aux deux côtés du traîneau. L'affreux sacrifice avait donc été inutile; le même danger existait toujours, le même moyen de salut s'offrit à moi, et cette fois encore je m'empressai de m'en servir. Mes yeux se portaient alternativement sur ma petite fille que mon bras gauche serrait contre mon cœur, et sur mon fils aîné, qui embrassait mes genoux.

— Maman, disait-il, je suis bien gentil, moi; je ne crie pas, vois-tu; tu ne me jetteras pas dans la neige comme mon frère.

Ma tête s'égarait, ou plutôt elle était depuis longtemps égarée. Pitié pour moi! pitié je vous en supplie! Si vous saviez tout ce que j'ai souffert! j'aimais tant ma fille!... j'espérais la sauver: que vous dirai-je?... mon fils aîné périt comme avait péri son frère...

— Ecoutez-moi, vous savez tout, répliqua l'inconnue, qui déjà ne pouvait plus pleurer. J'étais comme frappée de la foudre. Les hurlements des loups, la vitesse avec laquelle mon cheval fuyait le danger qui le menaçait, les derniers cris de mes fils retentissant toujours à mes oreilles, la crainte de voir mourir ma fille unique d'une mort si affreuse, et l'avoué-je, l'effroi que m'inspirait cette mort pour moi-même; m'étaient tout sentiment de l'existence. Immobile, les yeux fermés, n'ayant plus même la force de souffrir, je serrais convulsivement ma fille contre ma poitrine. Tout à coup je sens

quelque chose s'appuyer contre mon épaule droite; j'ouvre les yeux, je tourne machinalement la tête, j'aperçois à quelques pouces de ma figure la queue ouverte d'un loup affamé; mais avant que cet animal n'ait eu le temps de saisir sa proie, il perd l'équilibre et retombe au milieu de la route. Trois fois il s'élançait de nouveau, trois fois il ne peut m'atteindre. Enfin, à une quatrième tentative, il parvint à s'accrocher au traîneau à l'aide de ses pattes de devant, et son poids entraînant le traîneau en arrière, je levai malgré moi mes bras en l'air pour ne pas être renversée avec lui... Dans ce mouvement, tout à fait involontaire, ma fille m'échappa.

Que s'est-il passé depuis ce moment jusqu'à celui où une voix humaine, qui me parlait, a retenti à mes oreilles? je ne saurais vous le dire. Je ne voyais et je n'entendais plus rien; mes mains tremblantes laisseraient échapper les rênes... Je me rappelle seulement que le cheval, abandonné à lui-même, s'est emporté;... mais j'ignore encore combien de temps a duré sa course et où il m'a conduit.

La jeune femme s'était tu. Pendant quelques instants, un silence lugubre régna dans l'assemblée, et ce silence ne fut troublé que par les sanglots des autres femmes qui venaient d'entendre cet affreux récit. Encore tremblants d'horreur et d'effroi, la tête baissée vers la terre, les paysans eux-mêmes n'osaient plus ni regarder ni se parler. Seule, la maîtresse de la maison, âgée d'environ cinquante ans, prononça à voix basse quelques paroles de pitié et de consolation. Tout à coup, le fils, toujours armé de sa hache, s'avance devant l'inconnue; une pâleur mortelle couvre son visage, son corps paraît agité d'un mouvement nerveux; son regard, d'abord si compatissant et si doux, a pris

— Il y a peu de jours, comparaisait devant le tribunal correctionnel de Lyon le sieur D..., représentant de commerce à Marseille. D'un caractère léger, d'une facilité déplorable à se lier avec des gens de la pire espèce, D... a eu la faiblesse de se faire expédier par ses correspondants de Lyon, Saint-Etienne, Paris et diverses autres villes, des commandes importantes de marchandises qu'il livrait à la bande noire, ainsi qu'il la qualifiait lui-même, dont faisaient partie des colporteurs juifs et des fibustiers tous plus insolubles les uns que les autres. Aucune de ces marchandises, bien entendu, n'était payée. Des plaintes nombreuses se sont donc élevées de toutes parts contre D..., qui fut arrêté et amené à Lyon.

Au nombre des commandes faites par D..., il en est une qui donne une idée des ressources de son imagination et de la déplorable crédulité de certains négociants. Il s'est fait expédier par une maison de Paris et par une autre de Bar-le-Duc pour près de 1,000 fr. de corsets à destination de Constantinople. Encouragé par le succès, il tenta une nouvelle commande de 800 corsets pour les sultanes du sérail. Mais, soit que le non paiement des premières livraisons eût inspiré de la défiance au négociant de Bar-le-Duc, soit qu'il eût fait la réflexion que ces dames ne font pas usage de corsets à l'euro-péenne, il refusa une affaire aussi fantastique.

Malgré l'exception d'incompétence soulevée par D..., le tribunal de Lyon l'a condamné à 3 ans d'emprisonnement et 50 fr. d'amende.

— *Canard comme on en voit peu.* — Voici le *fabuleux extra* qui s'est publié à Buenos-Ayres le 28 décembre dernier :

Paris détruit. — L'Empereur et la Cour morts. — 750,000 victimes.

« Par le navire *Petite-Marseille*, arrivé hier à une heure avancée et dont le capitaine vient de débarquer, nous recevons la désastreuse nouvelle qu'une grande partie de la ville de Paris a sauté.

« D'après une lettre que nous avons sous les yeux (!!) cette terrible catastrophe a été amenée par l'infamie d'une grande compagnie de bandits, qui ont fait sauter à l'aide de mines la capitale du monde civilisé.

« Le Louvre est complètement détruit; les prisonniers de la Bastille (?) ont tous péri sous les ruines de cet ancien édifice.

« Les barrières Saint-Antoine, Saint-Honoré (?) et Saint-Denis sont en cendres; le superbe théâtre de l'Opéra est également en ruines.

« L'empereur Napoléon et sa suite, arrivés peu de jours avant dans la capitale, ont été ensevelis sous les ruines du Louvre.

« Le nombre des victimes est estimé à 750,000 parmi lesquelles on compte les premiers journalistes et les notabilités de l'Empire.

« Les détails nous épouvantent.

« Quels peuvent avoir été les auteurs d'une pareille destruction, d'un pareil crime?

« En Angleterre, on dit que c'est le fruit des sociétés secrètes; d'autres y assignent la cause que nous avons dit plus haut.

« Nous ne voyons qu'un moyen d'expliquer ces mirabolantes nouvelles, c'est que le capitaine de la *Petite-Marseille* a voulu ajouter un chapitre de plus à l'histoire déjà si riche des mystifications marseillaises. Mais il faut convenir que les journalistes de la République argentine ont la crédulité facile.

— Une nouvelle interruption vient d'avoir lieu dans les communications du télégraphe sous-marin entre Malte et Cagliari. La nature de cet accident n'est pas encore connue. Cette nouvelle a fait tomber d'une livre les actions de la Méditerranéan Extension Telegraph Company.

une expression sauvage et menaçante. Il est tellement ému qu'il s'exprime avec difficulté.

— Silence! ma mère, s'écrie-t-il; cette femme ne mérite pas votre pitié. Puis, s'adressant à elle: « Malheureuse! tu as fait une pareille chose!... Tes enfants! tes trois enfants, tu les as tués!... Ton fils, qui te suppliait à genoux de l'épargner, ta fille encore à la mamelle, tu les as jetés aux loups!... tu les as sacrifiés pour te sauver! tu n'as pas eu le courage de mourir avec eux! Femme, tu es indigne de vivre! A genoux! à genoux! et prépare-toi à recevoir le châtiement de ton crime!

— Grâce! pitié! s'écria l'infortunée en tendant des mains suppliantes aux paysans, muets et impassibles témoins de cette scène; personne ne lui répondit, personne ne bougea; tous les regards se détournèrent d'elle, comme si elle fût devenue un objet d'horreur et de dégoût; elle se roula à terre dans les convulsions du désespoir et poussa des cris inarticulés.

Le jeune homme avait levé sa hache et s'appretait à frapper. Pas une voix ne le blâma, pas un bras n'essaya d'arrêter le sien. Chacun attendait dans une horrible anxiété le dénouement de cet épouvantable drame.

— Tes prières seront inutiles, femme, dit le jeune homme d'un air inspiré; c'est Dieu qui me fait ton juge et ton bourreau, c'est Dieu qui m'ordonne de te punir; je ne veux pas lui désobéir. Recommande-lui donc ton âme, car sa miséricorde est infinie et lui seul peut te pardonner.

La condamnée se jeta à genoux, et voyant qu'il ne lui restait plus aucune espérance de salut, elle récita d'une voix lente, pour prolonger son existence de quelques secondes, l'oraison dominicale. Dès qu'elle eut achevé ces derniè-